

<p>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE POLYNESIE FRANÇAISE REPUBLIQUE FRANÇAISE</p>		<p>LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE DES ILES SOUS-LE-VENT</p>
--	---	---

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE
N° 90/23 du 21 novembre 2023

*Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres relatif au marché
« Fourniture de matériaux de construction pour la construction de la mairie annexe de Opoa »*

<p>Convocation N° 368/23 du 15 novembre 2023</p>	L'an deux mille vingt et trois, le 21 du mois de Novembre, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thomas MOUTAME, Maire.															
	Membres	Présence	Absent	Donne pouvoir à												
<p>Date d'affichage de la convocation 15 novembre 2023</p>	1. M. MOUTAME Thomas	X														
	2. Mme. MANEA épouse TAEA Jeannette	X														
<p>Date d'affichage de la délibération 23 NOV. 2023</p>	3. M. ROOPINIA Myron, Tu	X														
	4. Mme. AHARA épouse RUA Liliane		X	M ROOPINIA Myron 2 ^{ème} adjoint au Maire												
<p>Nombres de conseillers : 27</p>	5. M. LACHAUX Gérald		X	Mme GOUPIL Juliana Conseillère Municipale												
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>En exercice</td> <td style="text-align: center;">27</td> </tr> <tr> <td>Quorum</td> <td style="text-align: center;">14</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Votant</td> <td style="text-align: center;">27</td> </tr> </table>	En exercice	27	Quorum	14	Présents	20	Absents	7	Représentés	7	Votant	27	6. Mme. TAAE épouse TEPU Naïva	X		
En exercice	27															
Quorum	14															
Présents	20															
Absents	7															
Représentés	7															
Votant	27															
	7. M. HIRO Toni, Teturaiponi, Pierre	X														
	8. Mme. GODFREY Marie-Louise, Ilona, Carmen, Miri	X														
	9. M. SMITH James, Maui		X	Mme TEIKITUTOUA Jeannime 7 ^{ème} adjoint au Maire												
<p>Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) Mme HAOATAI épse TUIHANI Vahinetua</p>	10. Mme. HAOATAI épouse TUIHANI Vahinetua, Virginia	X														
	11. M. TERIIPAIA Stergios		X	Mme TUIHANI Vahinetua Maire déléguée												
	12. Mme. TAIRIO épouse TEIKITUTOUA Jeannime	X														
	13. M. SCHMIDT Carlos, Jean, Haurai	X														
	14. Mme. SANQUER épouse GOUPIL Juliana, Hermina, Françoise	X														

Délibération municipale n° 90/23 du 21 novembre 2023

*Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres relatif au marché
« Fourniture de matériaux de construction pour la construction de la mairie annexe de Opoa ».*

	15. M. TEROU A PEU Maurice, Eria	X		
	16. M. TERIIHAUNUI Hiomai	X		
<u>Sens du vote :</u> x Unanimité Adoption 0 Rejet 0 Majorité Nombre voix « Pour » Nombre voix « Contre » Nombre voix « Abstention »	17. Mme. TUHEIAVA épouse TAUATITI Odette		X	M TEFAAITE Etienne Conseiller municipal
	18. M. BECQUET Patrick		X	M TERIIHAUNUI Hiomai Conseiller municipal
	19. M. SMITH Tilly	X		
	20. M. EBB Moïse	X		
	21. Mme. PUNAA épouse AHUTORU-NEUFFER Rosina	X		
	22. M. TEFAAITE Daniela	X		
	23. Mme. MARAHITI Ariana	X		
	24. M. RUAMUTU Iapheta		X	M TEFAAITE Daniela 8 ^{ème} adjoint au Maire
	25. M. TEFAAITE Etienne	X		
	26. Mme. MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, Moeata	X		
	27. M. BUTSCHER Roland	X		

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie Française,
- Vu** la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie Française ;
- Vu** l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des premières, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie Française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n°2007-1720 du 07 décembre 2007 et n°2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu** le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des premières, deuxième et cinquièmes parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs regroupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** la délibération n°47/20 du 02 Juin 2020 portant mise en place et nomination des membres de la commission d'appel d'offre (CAO) ;
- Vu** l'arrêté n°04/21 du 25 Janvier 2021 portant délégation de fonction à Madame MANEA épouse TAEA Jeannette, en ce qui concerne les CAO et abrogeant l'arrêté n°98/20 du 20 Novembre 2020 portant délégation de fonction de Madame MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, en ce qui concerne les CAO ;
- Vu** le procès-verbal de l'ouverture administrative des plis en date du 13 octobre 2023 ;
- Vu** le procès-verbal de l'attribution des offres du 20 octobre 2023 ;

Délibération municipale n° 90/23 du 21 novembre 2023

Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres relatif au marché
« Fourniture de matériaux de construction pour la construction de la mairie annexe de Opoa ».

Vu Le Rapport du Jugement des Offres

Ouï l'exposé du Maire.

Considérant la vétusté des bâtiments communaux actuels de Opoa ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service communal à ses administrés en procédant à la construction de la mairie annexe de Opoa ;

Après en avoir délibéré dans sa séance,

ADOPTE

Article 1^{er} : Le soumissionnaire retenu par la commission d'appel d'offres concernant le marché
« Fourniture de matériaux de construction pour la construction de la mairie annexe de Opoa :

Fourniture de matériaux de construction pour la construction de la mairie annexe de Opoa					
Soumissionnaire	Lot	P.HT	P.TTC	Délai	Observations
HERVÉ MATÉRIAUX	Lot 1 : Ciment – ferailage	10.396.879 FCFP	12.060.380 FCFP	30 jours	2 ^{ème}
SOMAC RAIATEA		9.252.450 FCFP	9.903.802 FCFP	2 semaines	1 ^{er}
SOMAC RAIATEA	Lot 2 : T. Anti-termite	3.358.778 FCFP	3.896.182 FCFP	3 mois	1 ^{er}
SOMAC RAIATEA	Lot 3 : IPE – Tube – Fer plat	1.158.574 FCFP	1.343.946 FCFP	2 semaines	1 ^{er}
SOMAC RAIATEA	Lot 4 : Tôles	334.700 FCFP	338.644 FCFP	2 semaines	1 ^{er}
SOMAC RAIATEA	Lot 5 : Palmex	6.498.560 FCFP	7.538.330 FCFP	30 jours	1 ^{er}
HERVÉ MATÉRIAUX	Lot 6 : Bois	5.253.233 FCFP	5.253.233 FCFP	30 jours	1 ^{er}
SOMAC RAIATEA		5.622.591 FCFP	5.622.591 FCFP	3 mois	2 ^{ème}
SOMAC RAIATEA	Lot 7 : Sanitaire	209.707 FCFP	243.260 FCFP	3 mois	1 ^{er}
PRO PEINTURE	Lot 8 : Peinture	384.450 FCFP	445.962 FCFP	2 semaines	1 ^{er}

Délibération municipale n° 90/23 du 21 novembre 2023

Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres relatif au marché
« Fourniture de matériaux de construction pour la construction de la mairie annexe de Opoa »

SOMAC RAIATEA		202.594 FCFP	235.009 FCFP	12 jours	2 ^{ème}
SOMALU	Lot 9 : Menuiserie aluminium	5.566.716 FCFP	6.290.389 FCFP	6 mois	1 ^{er}
	Lot 10 : Faux plafond				
	Lot 11 : Assainissement				

Article 2 : Le Maire est autorisé à signer le marché correspondant avec le soumissionnaire retenu par la commission d'appel d'offres.

Article 3 : Les dépenses sont imputables en section d'investissement 2313 du Budget Général – Opération 201910.

Article 4 : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Maire et le Trésorier des Îles Sous-le-Vent sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée partout où besoin sera.

Fait et délibéré le 21 novembre 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire de la Commune de TAPUTAPUATEA

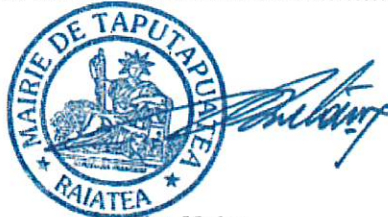


Le Maire de Taputapuatea atteste, sous la responsabilité, que le présent acte a été transmis à la Subdivision administrative des îles Sous-le-Vent

Le **22 NOV. 2023**

et notifié à l'intéressé(e) ou publié

Le **23 NOV. 2023**



Le Maire